



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 3 mai 2023 — N° 40

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Sainte-Croix (Gaspé) fait une déclaration afin de souligner la tenue du 40^e Festival en chanson de Petite-Vallée.

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration afin de souligner le 35^e anniversaire de l'entreprise Groupe Medicom inc.

Mme Hébert (Saint-François) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Angèle Séguin, membre fondatrice et directrice artistique du Théâtre des Petites Lanternes.

Mme Zaga Mendez (Verdun) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Renée Caron pour ses 30 ans de service au sein de l'organisme Amalgame Montréal inc.

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin de saluer la bonification de l'offre de services de la Clinique mobile de services de proximité.

3 mai 2023

Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Hilda Tursucuyan Cakar pour sa contribution à la collecte de sang d'Héma-Québec.

Mme Boivin Roy (Anjou-Louis-Riel) fait une déclaration afin de souligner le 35^e anniversaire des Chevaliers de Colomb du conseil Saint-Conrad n° 9821.

Mme Tremblay (Hull) fait une déclaration afin de féliciter les élèves, les enseignants et les techniciens du programme de techniques de diététique du cégep de l'Outaouais pour leur geste d'altruisme.

Mme Bogemans (Iberville) fait une déclaration afin de souligner le travail de la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux.

Mme Poulet (Laporte) fait une déclaration afin de souligner le 70^e anniversaire du Club Richelieu Saint-Lambert.

M. Jolin-Barrette (Borduas) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de la Fondation Mira.

À 9 h 53, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

3 mai 2023

Les travaux reprennent à 10 h 03.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

Mme Duranceau, ministre responsable de l'Habitation, dépose :

L'Entente concernant la mise en œuvre de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois en matière de logement au Nunavik 2023-2024 et 2024-2025.

(Dépôt n° 552-20230503)

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 29 mars 2023 par Mme Labrie (Sherbrooke) concernant l'augmentation de la compensation financière aux ressources de type familial à l'adulte pour contrer l'inflation.

(Dépôt n° 553-20230503)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

3 mai 2023

Motions sans préavis

M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec Mme Rizqy (Saint-Laurent), M. Leduc, leader du deuxième groupe d'opposition, et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant les taux d'intérêts sur les prêts d'aide financière aux études; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, conjointement avec Mme Setlakwe (Mont-Royal-Outremont), Mme Ghazal (Mercier), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale de la liberté de la presse, instaurée par les Nations unies en 1993 et qui a lieu chaque année, le 3 mai;

QU'elle proclame que la liberté de la presse et la neutralité des médias sont des piliers de la démocratie;

QU'elle souligne le courage dont font preuve les journalistes et leurs équipes qui s'exposent parfois à des situations excessivement dangereuses afin de recueillir la nouvelle;

QU'enfin, l'Assemblée nationale se souvienne de tous les journalistes emprisonnés, censurés, blessés ou assassinés dans l'exercice de leurs fonctions journalistiques.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

3 mai 2023

Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), conjointement avec M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant la législation en matière d'accès à l'information; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Zaga Mendez (Verdun), conjointement avec Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant les dépenses des municipalités provoquées par les changements climatiques; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du volet « Métropole » du portefeuille « Affaires municipales et Habitation »;
- la Commission des institutions, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du volet « Accès à l'information » du portefeuille « Conseil exécutif »;
- la Commission des finances publiques, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du volet « Société des alcools du Québec » du portefeuille « Finances »;
- la Commission des finances publiques, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du volet « Société québécoise du cannabis » du portefeuille « Finances »;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du volet « Condition féminine » du portefeuille « Relations internationales et Francophonie »;

3 mai 2023

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du volet « Capitale-Nationale » du portefeuille « Conseil du trésor et Administration gouvernementale »;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du volet « Loisirs et Sports » du portefeuille « Éducation »;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du volet « Investissement Québec » du portefeuille « Économie, Innovation et Énergie »;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du portefeuille « Enseignement supérieur »;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du volet « Aînés et Proches aidants » du portefeuille « Santé et Services sociaux »;
- la Commission des institutions, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du portefeuille « Sécurité publique ».

À 10 h 58, conformément à l'article 282 du Règlement, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 4 mai 2023, à 9 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY